CINQ ENTRAINEURS RECONNAISSENT LEUR IMPLICATION DANS LE DOPAGE EN RDA

AFP - 6 avr. 2009

BERLIN (AFP) — Cinq entraîneurs allemands d'athlétisme ont reconnu lundi leur participation au dopage à grande échelle opéré par la RDA, une sorte d'opération "mains propres" jugée historique pour le sport allemand, 20 ans après la chute du Mur de Berlin.
Dans une déclaration conjointe, les cinq entraîneurs ont pour la première fois émis publiquement des regrets pour les dommages causés aux jeunes sportifs est-allemands dopés à leur insu.
"Nous regrettons beaucoup que des sportifs aient pu endurer des dommages sur leur santé à cause de produits dopants qui leur ont été administrés. Les entraîneurs impliqués s'en excusent expressément", ont-ils écrit.
Ces entraîneurs sont Rainer Pottel, entraîneur de saut et de pentathlon, Gerhard Böttcher, entraîneur de lancer de disque, Maria Ritschel (javelot), Klaus Schneider (lancer de poids), et Klaus Baarck (heptathlon).
Le président de la Fédération allemande d'athlétisme (DLV), Clemens Prokop, a jugé qu'il s'agissait là d'"un pas important et dans le bon sens pour ouvrir un chapitre de l'histoire du sport allemand qui n'a pas été surmonté".
Leurs "aveux" devraient leur permettre de conserver leur place d'entraîneur, selon le président du Comité olympique allemand, Thomas Bach.
"Sur cette base, les entraîneurs concernés peuvent bénéficier d'une deuxième chance", a-t-il notamment souligné.
Le problème du dopage d'Etat du temps de la RDA empoisonne le monde du sport allemand depuis la Réunification en 1990.
Nombre d'anciens entraîneurs de la RDA officient toujours dans l'Allemagne réunifiée sans avoir jamais reconnu leur implication manifeste dans ce système de dopage à grande échelle.
Selon diverses estimations, quelque 10.000 sportifs ont été dopés en RDA, en particulier dans les années 70 et 80 quand les performances sportives des Est-Allemands servaient de vitrine du sport dans le monde communiste.

DOPAGE EN ENDURANCE

Cavadeos.com - 7 avr. 2009

Concerné par une affaire de dopage et suspendu par la Fédération Equestre Internationale (FEI) depuis ce lundi 6 avril, le Cheik Mohammed Bin Rashid Al Maktoum a choisi de s'exprimer publiquement avant même que l'échantillon B ne soit analysé.
le Cheik Mohammed Bin Rashid Al Maktoum prend les devants. Et la Princesse Haya se décharge du cas.
Le Dirigeant de Dubai et Premier Ministre des Emirats Arabes Unis a publié un communiqué pour donner sa version des faits, insistant sur le fait qu'il avait lui-même pris les devants, en avertissant le 3 avril Département juridique de la FEI de contrôles positifs effectués à titre personnel, par son team, sur deux de ses chevaux d'endurance, l'un monté en international, l'autre dans un concours national, aux Emirats. Et d'indiquer que les substances décelées étaient le guanabenz (un produit pour lutter contre l'hypertension) et le 16b Hydroxy-Stanozolol.
Le Cheik, qui se définit comme "un homme de cheval avec le plus grand souci du bien-être des chevaux et des règlements", dit condamner l'administration de ses substances, et n'y être pour rien, tout en acceptant la règle qui veut que le cavalier soit légalement "la personne responsable". Le Cheik précise encore qu'il a participé le samedi 4 avril, le lendemain de sa démarche auprès de la FEI, à une course d'endurance aux Emirats, et qu'il était en tête lorsqu'il a décidé de se retirer de lui-même de l'épreuve, s'imposant une sanction quand bien même la FEI ne le lui avait pas demandé. Au Secrétariat de la FEI, le service communication n'entend pas communiquer davantage sur cette affaire avant l'analyse de l'échantillon B.
La Princesse Haya a voulu prendre de la distance par rapport à cette affaire de dopage concernant son époux. La Présidente de la FEI a été informée des cas de dopage concernant des chevaux d'endurance montés par le Cheik Mohammed Bin Rashid Al Maktoum le vendredi 3 avril. La Princesse de Jordanie a immédiatement décidé de déléguer tous ses pouvoirs de Présidente en la matière au Néo-Zélandais Chris Hodson, 2e vice-Président de la FEI et lui-même avocat. " Par ailleurs, et bien que l'endurance ne soit pas une discipline olympique, en sa qualité de Membre du CIO, la Princesse Haya a immédiatement informé la Commission d'éthique du CIO qu'elle renonçait à son autorité de Présidente de la FEI en ce qui concerne ce cas, mais pas pour ce qui concerne tous les autres sujets".

NATATION: CINQ NAGEURS CHINOIS SONT SUSPENDUS DEUX ANS POUR DOPAGE

La Presse Canadienne - 8 avr. 2009

LAUSANNE, Suisse — Cinq nageurs chinois ont été suspendus deux ans pour dopage, a annoncé mercredi la fédération internationale.

Antenne Médicale de Prévention du Dopage ♦ Centre Pierre Dumas
Laboratoire de Pharmacologie Clinique ♦ Faculté de Médecine
37, Allées Jules-Guesde ♦ 31000 TOULOUSE
Tel : 05 61 77 79 83 ♦ Fax : 05 61 77 79 84 ♦ E-mail : dopage.toulouse@cict.fr

La FINA a annoncé que la fédération chinoise avait suspendu Qu Jing, Liu Bingyao, Zuo Ziqiao, Fu Bo et Hu Shaozhi après des contrôles positifs à un anabolisant, le clenbutérol, en juin dernier.
Les athlètes concernés sont suspendus jusqu'à la fin du mois de juin 2010. Leurs entraîneurs ont été suspendus pour un ou deux ans, selon les cas.

COMMUNIQUE DE PRESSE - YOGANE CORREA

Sporting Club Albigeois - 9 avr. 2009

Yogane CORREA avait été suspecté de dopage suite au contrôle urinaire de novembre 2008 ; ce contrôle avait mis en évidence un taux très faible du troisième métabolite du stanozolol, ce que l'on peut considérer comme des traces.
Depuis sa sanction en 2006 que l'on peut considérer comme logique, Yogane avait changé de comportement vis-à-vis des compléments ou méthodes de préparation. Nous étions quelques uns à être convaincus de sa bonne foi et de sa sincérité : le médecin, le président de la commission médicale de la Ligue, moi-même et Bernard SABRIE (président de la commission médicale du SCA).
D'autres arguments confirmaient cette confiance que l'on pouvait avoir : un suivi biologique rentré dans les normes depuis l'année dernière, une analyse capillaire faite à Strasbourg s'avérant négative, preuve essentielle. De plus, certains troubles endocriniens consécutifs aux prises antérieures ont bien sensibilisé Yogane, à un suivi médical plus intensif et aux risques causés par ces produits.
Le plus dur a été de faire partager la confiance que l'on pouvait avoir en Yogane : beaucoup de portes se sont « aimablement » fermées ; heureusement le Pr François-Marie PAILLER après contre-expertise, le plus habilité à défendre Yogane CORREA et à trouver une explication à la présence effective de ce métabolite, a d'emblée été convaincu de sa sincérité et de l'absence de prise intentionnelle.
Deux théories peuvent l'expliquer : une accumulation de stanozolol dans le tissu graisseux lors des prises antérieures qui est relâché en fonction de la situation physiologique : intensité de l'effort, état de la fatigue, statut nutritionnel…tous ces éléments étant difficiles à évaluer à l'instant présent. L'autre hypothèse serait la contamination alimentaire des viandes bovines, celle-ci est moins probable.
C'est donc le doute confirmé par tous ces éléments scientifiques et médicaux qui ont permis de justifier la décision de la commission d'appel.
On doit remercier et féliciter le travail de l'expert, de l'avocate, la réaction du Dr Gérard DINE et Serge SIMON au titre de Provale confirmant son suivi biologique normal.
Ce dossier pourrait un jour déboucher sur la mise en place de taux limites pour ce produit avant de déclarer une positivité, comme la nandrolone.
Justice a été rendue, dans un contexte très difficile : on ne peut que regretter de ne pas avoir vu Yogane sur le terrain tout le mois de mars. Merci à tous ceux qui lui ont fait confiance.
Le dopage est un fait intolérable et trop grave pour ne pas être victime d'une injustice !

Antenne Médicale de Prévention du Dopage ♦ Centre Pierre Dumas
Laboratoire de Pharmacologie Clinique ♦ Faculté de Médecine
37, Allées Jules-Guesde ♦ 31000 TOULOUSE
Tel : 05 61 77 79 83 ♦ Fax : 05 61 77 79 84 ♦ E-mail : dopage.toulouse@cict.fr